

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1986 B 09849
Numéro SIREN : 334 735 438
Nom ou dénomination : SAINT GERMAIN AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 23/12/2021 sous le numéro de dépôt 163765



Christophe Carassus

**Rapport du commissaire aux comptes à la transformation
de la SARL SAINT GERMAIN AUDIT en SAS**

SARL SAINT GERMAIN AUDIT

32, rue de Paradis
75010 - PARIS

RCS PARIS : 334 735 438

- Adresse : 117, rue d'Aboukir - 75002 Paris
- Tél fixe : 01 43 25 07 29 - Tél portable : 06-60-94-37-68
- Email : christophe@C2audit.com
- Siret : 440 785 582 00014 - FR 8744078558200014
- *Membre d'une Association Agrée, le règlement des honoraires par chèque est accepté*

SARL SAINT GERMAIN AUDIT

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 10 décembre 2021, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les capitaux propres de la société au 31 décembre 2020 s'élèvent à 571.054 €. Ces comptes n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité ;
- L'assemblée générale sur les comptes 2020 n'a pas voté de distribution de dividendes ;
- Une projection du résultat de l'exercice 2021 fait ressortir un résultat prévisionnel de 43.379 €. Ce résultat a été estimé en tenant compte des principes retenus chaque année par la société pour l'estimation du cut off.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part.



Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en terme d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la situation, le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Sur la base de nos travaux,

- nous n'avons d'observation sur la valeur des biens composant l'actif social ;

- nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Les avantages particuliers stipulés n'appellent de notre part d'observation de notre part.

Fait à Paris, le 23 décembre 2021

Christophe Carassus
Commissaire aux comptes et à la transformation


